L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 16 DECEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 16 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—jouets, articles de fantaisie.

Par D. E. Morphy & Son, 108 et 110 rue des Magasins,—articles en granit, théières, &c.

Aussi—fruits conservés, faïence fine et commune.

Par E. Roger & Co., aux Nos 46 et 47 de la rue Decatur, bottes, souliers et brodequins; congrès cousus.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de vente, 73 rue des Magasins—vêtements, chapeaux et casquettes.

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Fruits conservés, &c.—Voir l'annonce de D. E. Morphy & Son, encanteurs.

Faïence en granit de Rockingham.—Voir l'annonce de D. E. Morphy & Son, encanteurs.

SPECTACLES.

Jeudi, 16 décembre 1875.

OPÉRA—A midi, La Fille de Mme Angot; le soir, La Timbale d'argent.
VARIÉTÉS—Parted, or the bank failure.
ACADÉMIE—Richard III.
ST-CHARLES—Les Eclaireurs des Plaines.

La Campagne présidentielle.

La tactique de Grant.

L'intervention à l'ordre du jour.

Le quarante-quatrième Congrès vient à peine de se réunir que déjà nous voyons les partis commencer les hostilités, en vue de la campagne présidentielle prochaine. A part une escarmouche mal engagée sur la question louisianaise, les démocrates de la Chambre se sont tenus jusqu'ici sur la défensive et ont montré une modération et une réserve qui font bien augurer de leur entente et de leur force de cohésion. Les républicains ont voulu tâter le terrain en faisant présenter par Fort, de l'Illinois, une résolution tendant à faire donner la préférence aux soldats unionistes blessés, pour les emplois subalternes de la Chambre. Cette tentative pour diviser les démocrates en faisant appel aux sentiments des unionistes, a échoué et a tourné à la confusion de son auteur.

A côté de ces petits engagements préliminaires sans importance, il y a lieu de remarquer la précipitation avec laquelle le meneur des républicains dans la Chambre, l'ex-président Blaine, a présenté son projet d'amendement à la Constitution sur la question religieuse et scolaire. Il y a quelque chose de significatif dans cette hâte à jeter le gant aux démocrates dans une arène choisie à l'avance. Cela semble indiquer, de la part des républicains, des appréhensions assez sérieuses. S'attendant à des attaques combinées contre lesquelles il leur serait difficile de se défendre, ils prennent les devants et cherchent à transporter la lutte sur un terrain nouveau, pour changer les rôles et se faire agresseurs.

Il paraît, cependant, que le Président Grant n'a qu'une médiocre confiance dans le succès de cette tactique. La majorité démocratique de la Chambre peut, tout en repoussant l'amendement proposé, rendre toute agitation de la question religieuse impossible en faisant une profession de foi qui réponde au sentiment général dans le pays et en démontrant que rien ne justifie une intervention du pouvoir fédéral dans le droit des Etats à régler leurs rapports avec les différentes religions et les écoles. La défense des démocrates dans le débat sur l'amendement est trop facile et ce n'est pas cette diversion qui pourra arrêter leurs attaques contre l'administration de Grant.

Les développements que prennent les poursuites judiciaires intentées contre les rings de whiskey, deviennent alarmants pour l'hôte de la Maison Blanche. Que serait-ce si des enquêtes congressionnelles venaient jeter la lumière sur tous les tripotages auxquels ont été mêlés depuis sept ans les meneurs du parti républicain et les affidés de la présidence.

Là est le danger qu'il faut combattre par tous les moyens possibles. C'est en vain que depuis deux ans on a fait appel aux vieilles rancunes sectionnelles à l'aide de la fabrique d'outrages dirigés par Williams. C'est un moyen archi-usé.

Le brandon de discorde que Grant a allumé à Des Moines et qu'il vient de remettre aux mains de Blaine pour l'agiter et enflammer les masses, n'a jusqu'à présent réussi à mettre en émoi que quelques prêcheurs méthodistes. Il y a trop de tolérance dans les esprits, trop de sens pratique chez le peuple américain pour qu'il se laisse prendre à un si grossier stratagème. C'est donc sans confiance dans ce moyen de diversion que Grant a consenti à l'employer, et comme il voit le pays rester froid et indifférent à cet appel à l'antagonisme de croyances, il a résolu de frapper un grand coup pour détourner l'attention des fautes et des crimes de son administration passée, en adoptant à l'extérieur une politique qui conduira, selon toute probabilité, à une intervention des Etats-Unis à Cuba et à une guerre avec l'Espagne.

L'organe du président Grant à Washington, le *National Republican*, a publié hier matin, sur la question cubaine, un article que l'on dit avoir été révisé à la Maison Blanche, et qui ne laisse guère de doute sur l'attitude nouvelle qu'a résolu de prendre l'administration vis-à-vis de l'Espagne. Nous reproduisons ci-dessous la dépêche spéciale adressée au *Picayune* qui donne la conclusion de l'article.

La politique adoptée par Grant serait celle qu'indiquait son message, une médiation suivie d'intervention si l'Espagne refusait l'offre des Etats-Unis et si un arrangement n'était pas conclu dans un délai rapproché.

Cette politique est condamnée à l'avance par le message lui-même qui a pris soin d'énumérer tous les principes du droit des gens sur la matière. Les arguments invoqués par le message contre la reconnaissance de Cuba comme Etat indépendant ou des cubains comme belligérants, s'appliquent avec beaucoup plus de force encore à toute prétention d'intervention de la part des Etats-Unis. Mais peu importe sans doute à Grant, d'avoir tort ou d'avoir raison, d'être logique ou non. Ce qu'il veut c'est toucher la corde sensible du peuple américain. Après avoir vainement essayé de faire résonner plusieurs fibres, il espère faire vibrer celle de l'amour propre national.

Une médiation entre des populations de même origine, chez lesquelles l'orgueil est une vertu et qui se haïssent avec l'intensité propre aux haines de famille, n'a aucune chance d'aboutir à un résultat satisfaisant. Il n'est donc pas à supposer que la médiation soit déjà acceptée et qu'il n'y ait, dans tout le bruit fait depuis quelque temps, qu'une haute comédie politique, ayant pour objet de donner au Président un regain de popularité.

La publication, dans un journal officiel ou officieux, d'un article du genre de celui qui a paru hier dans le *National Republican* est considéré, dans les usages diplomatiques, comme le précurseur infaillible d'une guerre. Une menace est un indice certain que les négociations ont échoué.

On remarquera que l'article repousse toute idée de conquête ou d'annexion. Cuba serait une source d'embarras et non de revenu pour les Etats-Unis: elle a été jusqu'ici la vache à lait de l'Espagne, il faut qu'elle devienne celle des Etats-Unis en échange de l'indépendance qui lui sera assurée. Telle est la philosophie de la politique annoncée.

Mais l'intervention, c'est la guerre avec l'Espagne, or le Congrès permettra-t-il la guerre? La guerre avec l'étranger, telle est la réponse de Grant à la proposition faite par le démocrate Randall de réduire l'armée à 10,000 hommes et d'économiser ainsi vingt millions de dollars par an.

Il nous reste à connaître l'état des négociations. Lorsque le Congrès sera appelé à se prononcer, il sera peut-être trop tard pour reculer. Grant aura voulu, sans doute, placer les démocrates dans cette alternative: ou de se dépopulariser par une reculade humiliante pour l'orgueil national, ou d'endosser sa politique belliqueuse. Or, une guerre serait le meilleur moyen de couper court aux investigations indiscrètes, d'éluder une reddition de comptes et de faire oublier ou pardonner le passé.

Mais l'article du *National Republican* est-il autorisé et exprime-t-il réellement la détermination de Grant? C'est là le point capital et avant peu nous serons fixé à cet égard.

L'ARTICLE DU NATIONAL REPUBLICAN.

Washington, 14 déc.—Le *National Intelligencer*, organe du président, publiera, demain, un article d'une colonne et demie, doublement interlignée, sur la question cubaine, article qui a été revu à la Maison Blanche et peut être considéré comme l'opinion du génl. Grant. Après avoir dit que ni la reconnaissance de l'indépendance, ni celle des droits de belligérants ne sont possibles, le journal ajoute ce qui suit:

"Il est évident, à moins que l'administration ne rétracte ce qu'elle avance, dans son message, contre l'indépendance et les droits de belligérants, qu'il y aura médiation ou intervention.

"L'intervention est une idée européenne; elle signifie que le gouvernement qui intervient envahit le pays dans lequel il désire supprimer une certaine autorité et appuie ceux des citoyens dont il veut servir les désirs et les intérêts, mais l'intervention est un acte de guerre, et les républiques n'y ont jamais eu recours. La médiation peut être employée comme moyen amical entre les deux parties; c'est la seule mesure pacifique à laquelle les Etats-Unis puissent songer dans les circonstances actuelles.

"La situation—si le président maintient sa position—se résume donc à ceci: la paix dans le cas où l'Espagne accepterait nos bons offices; la guerre dans le cas où les cabinets n'arriveraient pas à un règlement dans un délai raisonnable. Peut-on tirer une autre conclusion des faits que nous avons présentés?

"Nous n'hésitons pas à ajouter qu'une tentative de confédération des Antilles sous un protectorat espagnol ne serait pas couronnée de succès.

"L'autorité de la mère-patrie y dominerait, les retards vexatoires et cruels—cette plaie de nos relations diplomatiques—ne disparaîtraient pas. La solution ne serait donc pas satisfaisante, elle pourrait, dans le cours des événements, rendre l'intervention nécessaire. Il faudrait, cependant, écarter toute idée d'annexion: nous ne saurions y trouver de prétexte à cette heure; ni les Cubains ni les Etats-Unis n'y gagneraient."

MALICE OU FLATTERIE.—Le grand jury de Saint-Louis qui a mis en accusation le major Babcock, a adressé au président Grant la lettre suivante qu'il prendra sans doute pour un compliment mais qui pourrait bien être une malice:

"*A U. S. Grant, Président des Etats-Unis, à Washington.*

"Les soussignés, grands jurés du district oriental du Missouri, en remplissant leurs fonctions acceptées, sous serment, se sont vus obligés de présenter à la Cour fédérale de ce district les noms de plusieurs fonctionnaires et de quelques autres personnes comme coupables d'un complot ayant pour objet de frauder le fisc des Etats-Unis. Comme citoyens d'une commune patrie, désirant sincèrement aider le chef du pouvoir exécutif à assurer l'honnête perception des impôts, nous ne pouvons nous abstenir d'exprimer notre appréciation de l'appui moral que nous avons trouvé dans votre mémorable injonction au secrétaire du Trésor: "Que nul coupable n'échappe."

"Tous les bons citoyens doivent aider le gouvernement et soutenir votre administration dans les efforts qu'elle fait pour exécuter fidèlement les lois. Individuellement et collectivement, nous vous offrons l'expression de toute notre estime et de toute notre confiance, ainsi que l'assurance de la haute considération que nous inspirent votre sagesse, votre patriotisme et l'indépendance dont vous avez fait preuve en ordonnant les mesures nécessaires pour réprimer et punir les fraudes gigantesques commises dernièrement au préjudice des intérêts publics.

"Nous avons l'honneur d'être, avec un grand respect, vos concitoyens,
R. D. BREWINGTON, chef du jury."
(Suivent les signatures des autres jurés).

NOMINATIONS DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE.—Nous lisons dans le *Messager franco-américain*:

Le Président des Etats-Unis vient de transmettre au Sénat les nominations suivantes:

M. Henry Vignaud est nommé second secrétaire de légation à Paris; M. Gratiot Washburne, secrétaire de légation à Saint-Pétersbourg; M. Eugène Schuyler, consul général à Constantinople et secrétaire de la légation en Turquie; M. Daniel S. Richardson, secrétaire de légation à Mexico. Viennent ensuite les nominations d'un certain nombre de consuls dans diverses villes secondaires.

M. Henry Vignaud, qui est appelé à faire partie de la légation américaine à Paris, est presque notre compatriote. C'est un créole louisianais qui réside depuis longtemps en France, où il dirige le *Mémorial diplomatique*. Il doit probablement sa nomination à M. Washburne, avec lequel il a, nous dit-on, des relations très suivies. Le choix du gouvernement fédéral sera bien accueilli en Louisiane, où M. Vignaud a de nombreux amis.

Nous enregistrons avec plaisir la nomination de Mr Vignaud: il fera certainement honneur au poste auquel il est appelé. Les américains qui auront affaire à la légation trouveront en lui un fonctionnaire zélé et sympathique, autant qu'instruit et bien informé.

LE STEAMER AMÉRIQUE.—Une dépêche du cable en date du 14, donne des nouvelles de l'*Amérique*, le grand vapeur transatlantique français, mais elles sont d'une date déjà ancienne, puisque la rencontre signalée remonte au 1er décembre et a eu lieu par 50 degrés de latitude et 18 de longitude. La rencontre ayant été faite à une distance très rapprochée des côtes d'Irlande, il faut supposer que le steamer, qui ne navigue que lentement à la voile, a dû être retardé par des vents contraires qui l'ont empêché d'entrer dans la Manche. Son arrivée au Havre suivra sans doute de près celle du navire Terrier devant les îles Scilly.

Plus tard.—Ce qui précède était imprimé quand nous avons reçu une autre dépêche de Londres, annonçant que le steamer Judas, venant d'Alexandrie, avait passé un steamer en remorquant un autre, le 8, à la hauteur du Cap St-Vincent, Portugal. Ces deux navires appartenaient à la même compagnie. La dépêche ajoute que c'était très probablement le vapeur "Amérique" trouvé et remorqué par le vapeur "Ville de Brest."

NOUVELLES D'EUROPE.—Nous empruntons à un journal de Paris du 2 décembre les informations suivantes:

L'escadre américaine, composée de quatre frégates, a quitté hier la rade de Villefranche, près de Nice, se rendant à Lisbonne.

Le prince Gortschakoff, chancelier de l'empire russe, est arrivé à Berlin dans la journée d'hier, et est descendu à l'hôtel de l'ambassade de Russie.

Le prince Gortschakoff a eu, hier après midi, une entrevue avec le prince de Bismarck au ministère des affaires étrangères. Le chancelier russe a ensuite rendu visite au prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg. Le prince de Bismarck a été reçu à quatre heures par l'empereur. Le chancelier Gortschakoff est parti dans la soirée d'hier pour Saint-Pétersbourg.

On lit dans *Paris-Journal*:

"Voici ce que nous mande aujourd'hui notre correspondant:

Les inquiétudes relatives aux difficultés extérieures pouvant être la conséquence de l'acquisition des actions du khédive sont calmées à Londres. Les grands centres commerciaux anglais et allemands sont d'accord pour pousser leurs gouvernements respectifs au rachat du canal par les différentes puissances, en prenant pour base de ce rachat la proportion des pavillons qui passent par le canal. Si aucun obstacle inattendu ne surgit, les négociations s'ouvriraient immédiatement."

"Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance et l'intérêt de cette dépêche."

Nous laissons à *Paris-Journal* la responsabilité de cette nouvelle qui a, en tout cas, on n'en saurait disconvenir, le caractère de la vraisemblance.

☞Tout le monde est convaincu maintenant que le café grillé et moulu qui est débité au grand dépôt de la rue du Camp, No 5, est non seulement le moins cher mais encore le plus frais et le plus agréable de tous les cafés vendus sur ce marché. Nous invitons nos lecteurs à en faire l'essai.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation de *Giroflé-Girofla*, hier soir, a très bien marché. Mlle Geoffroy joue et chante avec finesse et malice son double rôle de jumelle. M. de Quercy a été très original et très amusant dans le rôle du farouche Mourzouck, et Duplan d'un comique plein de naturel dans celui de Boléro. Les autres rôles ont été très bien tenus et l'ensemble a été excellent.

Aujourd'hui, la compagnie donnera en matinée la *Fille de Mme Angot* et le soir pour la représentation d'adieu la seconde représentation de la *Timbale d'argent*. Les artistes français nous quittent dans un jour ou deux pour aller au Mexique. Les habitués de l'Opéra feront donc bien de profiter des deux dernières occasions qui leur sont offertes aujourd'hui.

P. S. Le steamer du Mexique ne partant que samedi matin, nous apprenons qu'il y aura vendredi soir une représentation extraordinaire au bénéfice de l'excellent comique Duplan.

Cette représentation se composera des *Deux Aveugles*, de *Madame Bertrand et Mlle Raton*, d'un intermède musical et du troisième acte de *Madame l'Archiduc* avec les grandes manœuvres militaires.

Mr Duplan est une vieille connaissance des habitués de l'Opéra et nous espérons qu'il y aura foule à son bénéfice.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Madame Henriette Chanfrau continue à se faire applaudir dans le rôle de Grace Shirley qu'elle joue avec naturel et avec une rare distinction. Mr. Mordaunt et les autres artistes de la compagnie la secondent admirablement dans l'interprétation de la pièce de Mr. Tayleure, *Parted*, qui doit être jouée encore ce soir.

THÉATRE ST. CHARLES.—Les deux personnages historiques, Buffalo Bill et Texas Jack, font décidément fureur à ce théâtre. Leur pièce, "Life on the Border," offre un intérêt tout particulier en ce qu'elle est le récit de leurs hauts faits d'armes contre les Indiens sur la frontière du Texas. Il est peu de personnes qui, ayant entendu parler de ces deux trappeurs, ne voyent avec plaisir représenter sur la scène d'un théâtre, par leurs propres auteurs, ces faits qu'a racontés l'histoire.

"Life on the Border" et une petite comédie doivent jusqu'à la fin de la semaine composer le spectacle du "Vieux Drury."

HÔTEL BRÉSILIEN A PARIS.—Cet hôtel, situé à Paris rue Richer No 3, au centre même des affaires et du mouvement parisien, à une distance rapprochée des boulevards les plus fréquentés et des principaux théâtres, est aujourd'hui tenu par Mr Paul Cohen, et se recommande aux négociants qui se rendent chaque année à Paris ou aux voyageurs que les affaires ou le plaisir appellent dans la grande capitale des arts, par toutes les conditions désirables de confort. Les chambres y sont convenablement meublées, le service bien fait, la table excellente et les prix raisonnables. Ajoutons que l'Hôtel Brésilien est déjà le rendez-vous annuel de plusieurs négociants de la Nouvelle Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le procès des bons de 1852 devant la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Les détenteurs de bons consolidés de 1852 qui ont intenté devant la Cour de Circuit des Etats-Unis un procès pour faire reconnaître l'intégrité et la supériorité de leurs droits, ont demandé une injonction provisoire ayant pour objet d'empêcher la ville de la Nouvelle-Orléans de faire aucun acte après le 1er de janvier, sans au préalable avoir assessé une taxe de six cent quarante mille piastres pour faire face aux coupons et au rachat des bons avec le surplus.

La motion a aussi en vue une injonction pour défendre à la ville de toucher aux fonds qui ont été collectés et déposés à la banque Nationale de la Louisiane, et qui suffisent amplement pour payer les coupons échus en juillet et à échoir en janvier et que détiennent ceux qui n'ont pas voulu se soumettre au paiement de 50 pour cent.

Les demandeurs désirent aussi une injonction pour défendre à la ville de recevoir ses propres obligations en paiement de la taxe consolidée qui ne peut être soldée qu'en monnaie courante.

Vu qu'il n'existe aucun agent fiscal et que les fonds collectés par la ville et déposés à la Banque déjà nommée ne l'ont été que comme fonds ordinaires et restent par conséquent sujets aux mandats de la corporation, les détenteurs de Bons demandent de plus la nomination d'un Receveur qui serait chargé de percevoir et distribuer ces fonds.

La ville de la Nouvelle-Orléans, a fait valoir différentes défenses et les détenteurs d'autres bons se sont joints à elle, pour mieux résister à la priorité à laquelle les détenteurs de bons consolidés élèvent des prétentions.

La discussion de cette motion pour une injonction provisoire aux fins, qui viennent d'être expliquées, a commencé avant hier, a continué hier et se terminera aujourd'hui devant le juge Wood, de la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Mr E. Bermudez l'un des avocats de la demande a ouvert les débats, faisant valoir le contrat primitif, son inviolabilité et la justice des prétentions et des injonctions demandées.

Il a été suivi par Mr. Jonas, l'avocat de ville, qui a essayé d'exonérer la ville de toute obligation à l'assessement de la taxe, sur le motif que la ville qui existait à l'époque de l'émission des bons en 1852, a cessé d'exister depuis 1870 et a été remplacée par la ville actuelle, à laquelle cette obligation n'a pas été imposée. Il a aussi essayé de justifier l'ordonnance par laquelle la ville n'offre aux détenteurs de coupons que 50 pour cent à la condition qu'ils l'autorisent à se servir des autres 50 pour cent. Il a de plus essayé de prouver que la seule façon de tirer la ville des difficultés où elle se trouve est le plan de bons à prime. (Premium Bond Scheme.)

Mr Semmes qui représente les défendeurs a attaqué la forme de la procédure et a prétendu que la loi de 1852 qui ordonne l'assessement, est inconstitutionnelle en ce qu'elle pourvoit à une taxe qui n'est pas égale et uniforme.

Il s'est avancé jusqu'à dire que la Législature avait le droit d'éteindre une corporation municipale et ainsi de détruire ses obligations, mais le juge Woods l'a interrompu en lui disant que c'était chose impossible.

Mr le juge Howe, qui est intervenu en son propre nom comme détenteur de bons de Carrollton, a lu un argument écrit pour l'occasion.

Puis est venu Mr Finney, avocat de la Banque du Canal, qui a dit qu'il ne s'opposait à la demande qu'autant qu'elle pourrait affecter la validité des bons émis subséquemment par la ville avec l'autorisation de la Législature.

Le juge Campbell qui, avec Mr Bermudez, représente les détenteurs de bons consolidés, se fera entendre ce matin et développera complètement la position de la demande et réfutera les objections de la défense.

Le juge Woods prendra ensuite l'affaire sous considération pour la décider prochainement. Au cas où l'injonction serait refusée, le procès n'en continuerait pas moins et pourrait encore parfaitement bien être décidé en faveur des détenteurs des bons consolidés, puisque la motion pendante n'a pour objet qu'une mesure de conservation en attendant le jugement définitif sur les mérites.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Le juge Woods, dans le procès de W. S. Peterkin et autres, contre la ville de la Nouvelle-Orléans, a décidé hier en faveur de la ville, levant le séquestre sur les fonds spéciaux appartenant à la municipalité, qui avaient été déposés à la Banque Nationale de la Louisiane.

Le juge a motivé sa décision en déclarant que l'on ne pouvait pas saisir des fonds provenant d'une taxe prélevée dans un but spécial.

La démission de Clinton.

Il avait été convenu entre le gouverneur *de facto* et l'auditeur *de facto*, lorsque ce dernier a offert sa démission, le 21 juillet dernier, que le 15 décembre Mr. Clinton cesserait de remplir les fonctions d'auditeur des comptes et serait remplacé par quelqu'un que désignerait Mr. Kellogg.

Le 15 décembre est passé, et Mr. Clinton est toujours à son poste, qu'il n'est plus disposé à abandonner.

On dit que Mr. Kellogg lui accorde jusqu'au 20 de ce mois, et on se demande quel sera le prochain auditeur, sans pouvoir le prédire encore. Kellogg ne choisira probablement pas un démocrate ou un conservateur. On pense que son choix s'arrêtera, soit sur Mr. Flanders, l'ex-maire, soit sur Mr. Higby, candidat radical en 1874 pour la place de membre du Conseil Municipal.

Une bonne prise.

Le capitaine Malone et ses detectives ont fait une prise hier soir, en capturant rue Broad, un voleur notoire, nommé William Jones, alias Charles Morris, alias Brodie, qui a été condamné aux travaux forcés pour vol en 1873 et qui s'est évadé le 29 novembre dernier.

William Jones, alias etc., retournera au grand hôtel de Bâton Rouge.

Avis aux propriétaires de Banko.

Nous tenons de bonne source que le colonel Loan, chef de police, est décidé à faire une guerre acharnée aux propriétaires du Banko. Non seulement il fera fermer leurs établissements, mais on nous assure qu'il leur a accordé vingt-quatre heures pour quitter la ville, sous peine d'arrestation.

Un audacieux Pick-Pocket.

Hier soir, vers neuf heures, Mr E. Johnson se promenait rue du Canal et se trouvait près de l'encoignure Baronne, lorsqu'un homme s'est approché de lui par derrière et l'a heurté assez violemment en passant.

Mr Johnson s'est aperçu que les mains de l'inconnu s'égaraient dans ses poches, et l'a repoussé, en criant au voleur.

L'inconnu a pris alors la poudre d'escampette, poursuivi par Mr Johnson, qui, continuant à crier, a fini par attirer l'attention de deux agents de police, qui, à leur tour, ont donné la chasse au voleur.

Celui-ci a été capturé à l'encoignure Dryades et Commune, et a été conduit à la station centrale de la police, où il a déclaré se nommer James Daniels.

On a trouvé dans les poches du filou un paquet contenant $200 en billets de banque et des valeurs pour $225, le dit paquet ayant été par lui adroitement enlevé à Mr Johnson.

Le pick-pocket avait en outre une fort belle montre en or, avec le No 2|9941, provenant de la fabrique de Barraud et Lands, 41 Cornhill, Londres, ainsi qu'une chaîne magnifique.

Comme la chaîne et la montre n'appartiennent pas à M. Johnson, mais à quelqu'autre, qui aura été dépouillé par Daniels, le capitaine Malone, chef du service de sûreté de la police, les garde jusqu'à ce que ces objets soient réclamés par leur propriétaire légitime.

Daniels a dit qu'il venait d'arriver à la Nouvelle-Orléans.

On voit qu'il débute bien.

A l'approche des fêtes la ville est toujours infestée de voleurs et de pick-pockets. Nous conseillons donc la plus grande prudence, car si habiles que soient nos détectives, ils ne peuvent pas être partout à la fois.

On ne saurait prendre trop de précautions en ce moment pour se garder contre les rôdeurs de nuit et les filous en général.

Un voleur blessé.

Vers sept heures et demie, hier soir, un homme de couleur nommé Morsey Henton, qui traversait en courant le potager de Mr. P. Fortier, demeurant à l'angle de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Henry Clay, a reçu un coup de fusil et a été blessé à la main gauche.

Henton était poursuivi par la police qui voulait l'arrêter pour assaut et batterie, et c'est en essayant de fuir qu'il s'est aventuré dans le jardin potager de Mr. Fortier.

Ce dernier a pris Henton pour un voleur et a fait feu sur lui.

La victime de cette méprise a eu deux doigts de la main gauche brisés.

Election à la Bourse des Marchands.

Il y a eu une élection hier à la Bourse des Marchands pour nommer un quatrième vice-président, cette place ayant été laissée vacante.

Mr John K. Newman ayant reçu le plus grand nombre de votes a été déclaré dûment élu.

Voici maintenant la liste complète des officiers:

Président, F. J. Odendahl, vice-présidents, Abraham Hirsch, Jos. West, John T. Gibbons, John K. Newman, Forester Dolbonde; trésorier, Victor Prados.

Différents comités ont été composés comme suit:

Comité d'arbitrage — John Brunaso, Chairman, G. P. Harrison, B. F. Chambers, T. Prudhomme, C. L. Chase.

Comité sur la farine—A. J. Gomilla, Chairman, J. H. Polhaus, R. S. Howard, Jno K. Newman, Bernard Klotz.

Comité d'appel—Jno T. Moore, Chairman, P. E. Mortimer, G. Pascal, R. S. Rickey, John R. Kent.

Comité sur les grains—C. Bussey, Chairman, W. H. Matthews, C. Chism, Louis Prados, John Kinsella.

Comité sur les provisions—W. C. Raymond, Chairman, Henry J. Vose, C. H. Dolson.

COMITÉS SUR LES COTES.

Farine—T. Prudhomme, J. Vairin.
Provisions—F. O. Tropagnier, William H. Byrnes.
Grains—G. E. Sears, J. M. McCaffrey.

Séance du Bureau de Conversion.

Mercredi, 15 décembre.

Le bureau de conversion entre en séance à onze heures du matin. Présents: W. P. Kellogg, agissant comme gouverneur, C. C. Antoine, agissant comme lieutenant-gouverneur, Antoine Dubuclet, agissant comme trésorier, Charles Clinton, agissant comme auditeur des comptes, Deslondes, agissant comme secrétaire d'Etat, Alf. Baldwin, agent fiscal, John Phelps, président de la Bourse au coton.

Absent: Mr Estlette, Orateur de la Chambre.

Après lecture du procès verbal de la dernière séance, M. Baldwin dit qu'ayant lu dans les journaux, et notamment dans le *Times*, que M. Antoine, agissant comme lieutenant-gouverneur et par conséquent, comme membre *ex officio* du Bureau de Conversion, avait autorisé, au nom du dit Bureau tout entier, contrairement aux intérêts de l'Etat, la demande d'un appel suspensif à la Cour Suprême des Etats-Unis, relativement au procès de Henry S. McComb contre la Compagnie des levées, il croit qu'une explication est nécessaire de la part du lieutenant-gouverneur *de facto*.

C. C. Antoine, ainsi directement interpellé, demande la parole pour un fait personnel.

Il dit en substance, qu'il y a quelques mois, l'ex-juge Campbell est venu le trouver, pendant que le Bureau de Conversion était en séance, et a demandé que le Bureau consentit à ce que l'on en appelât de la décision de la Cour de Circuit des Etats-Unis, dans le procès de McComb contre la compagnie des levées, devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

La question a été soumise par lui, Antoine, au Bureau de Conversion, et référée à l'avocat général.

Plus tard, l'ex-juge Campbell est encore venu le trouver pour lui demander son consentement individuel, en lui disant que cela suffisait.

Pensant que ce n'était là qu'une simple affaire de courtoisie et que les intérêts de l'Etat ne pouvaient en aucune façon être compromis, il s'est laissé persuader et a signé l'autorisation pour un appel suspensif.

Ce n'est que plus tard qu'il a su que l'ex-juge Campbell et Mr Fellows représentaient la compagnie des levées.

L'explication est un peu embrouillée, mais c'est égal, sur motion dûment secondée, C. C. Antoine est *excusé pour cause* d'IGNORANCE.

Les bons dont la liste suit ont été convertis en bons de la nouvelle émission:

E. H. LEVY.	
1 warrant de Wickliffe	$100 00
1 " Graham	500 00
CHARLES T. HOFFMAN.	
2 warrants de Clinton	1,185 00
3 bons (levée), 8 pour cent, avec coupons	1,660 06
1 bon (levée), 6 pour cent, avec pons	1,010 00
A. CASSARD.	
Coupons et billets d'Etat	520 65
JOHN B. MANNING.	
2 bons, six pour cent de Levée, avec coupons	2,020 00
10 bons B. R. et G. T. R. R.	10,250 00
HELLEWIG & SCHAEFFER.	
2 bons du Jackson Railroad, avec coupons	2,060 00
2 bons de l'Opelousas Railroad, avec coupons	2,050 00
3 bons, pour venir au secours du trésorier d'Etat, avec coupons.	1,040 00
A. J. FORSTALL SONS.	
42 bons, acte 32, 1870, avec coupons	21,760 00
83 bons, Levée six pour cent, avec coupons	83,860 00
JAS. J. TARLETON.	
8 bons de Levée, six pour cent avec coupons	3,030 00
40 bons de Levée, huit pour cent, avec coupons	20,530 00
L. F. BARNETT.	
3 warrants, Graham	675 00
1 warrant, acte 72, 1871	1,000 00
VICTOR LATOUR.	
1 bon, acte 15, 1866	100 00
6 bons, secours du trésorier d'E-	
B. F. HUGHES.	
8 warrants	3,087 52
MISS MARIE CÉLESTE RATHBONE.	
3 bons du Jackson Railroad, avec coupons	3,040 00
3 bons du Vicksburg et Shreveport Railroad, avec coupons	3,100 00
1 bon du Opelousas Railroad, avec coupons	1,020 00

TEMPÉRATURE.—15 Déc. 1875.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	52	11
12 M.	74	22
3 P. M.	72	23
6 P. M.	66	19

—La *France* annonce la publication prochaine d'une brochure qui fera sensation dans le monde diplomatique. L'auteur, qui se cache sous le pseudonyme de *Scrutator*, serait, dit-elle, M. le duc de Grammont.

AYEZ CONFIANCE DANS LA FORTUNE!

Les plus grands esprits ont toujours soutenu que la vie était une loterie. Elle est entourée de hasards. Vivrons-nous un autre jour? ne serons-nous pas assassiné, écrasé? ne serons-nous pas tué dans une explosion? ne serons-nous pas poignardé ou blessé à mort d'un coup de feu? ou pourquoi cela n'est-il pas arrivé? et aussi pourquoi ne sommes-nous pas riche? Les hommes d'affaires se donneront des peines infinies pendant nombre d'années, et feront à peine pour acheter du pain quand d'autres sans avoir plus de cervelles, d'occasions et sans travailler autant, feront d'immenses fortunes. Ces derniers sont les gens heureux; mais il y en a beaucoup qui abandonnent la fortune juste au moment où elle sourit et ce n'est pas parce que nous avons été toujours malheureux que nous devons l'être toujours. Nous vous recommandons alors d'acheter un billet dans le grand tirage d'or de l'Etat de la Louisiane, attendu que les chances d'y gagner quelque chose sont plus grandes que dans aucune autre affaire régulière. Il n'y aura pas de réduction de lots, ni de remise. On peut en être sûr. Nous vous conseillons donc d'acheter tout de suite avant qu'il soit trop tard. La grande occasion d'or sera offerte encore quelques jours. Rappelez-vous que la Loterie de la Louisiane ne réduit jamais ses lots et qu'elle paye toujours en plein.

☞Mr. Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, se félicite d'avoir réduit le prix de ses meubles. Il a écoulé une forte partie de son stock, et les acheteurs continuent à affluer à sa fabrique. On y trouve, à un bon marché vraiment exceptionnel, d'excellents meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

☞Les visiteurs de la campagne, qui ont besoin de thé ou de café, ne doivent pas oublier de faire une visite au grand dépôt de thé et de café de la rue du Camp No 5 où une machine à vapeur est toujours en activité pour répondre aux besoins de la consommation.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RIGULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître de Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

—50—

Remède applicable à beaucoup de maux.

Il y a peu de remèdes qui soient applicables à tant de maux que les "Hostetter's Stomach Bitters", et cela non pas parce qu'ils ont des propriétés adaptées à la guérison de chacun—cette prétention serait manifestement absurde—mais à cause de leur effet sur le ton général du système qu'ils améliorent prodigieusement et à cause de leur action altérative sur les organes de la nutrition, sécrétion et évacuation. Ces bitters ont, en outre, des propriétés bien connues contre les fièvres intermittentes et rémittentes, la dyspepsie, la constipation, la torpeur du foie, la débilité générale, les difficultés urinaires et utérines. Ils rendent des services inappréciables dans le cas d'anémie, d'hypocondrie, rhumatisme, insomnie, et dans beaucoup d'autres désordres et incapacités ayant leur origine dans la pauvreté ou l'impureté du sang, les faiblesses nerveuses ou la surexcitation ou un accomplissement imparfait des fonctions physiques.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIREES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couverture de Tables et de Pianos.
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
12 déc—6 f PP

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés, d'avoir à régler d'ici au 20 courant.
Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.
P. S.—Les ventes commenceront positivement le 20 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon. J. ANGLADE.
16 sept—☞

Succession de Sophie Pariset.
No 32,895.
SECONDE COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Les créanciers de cette succession, sont priés, dans un délai de dix jours, au plus tard, de présenter leurs comptes au soussigné, pour classification, et paiement selon la loi, après tableau homologué.
JULIEN MICHEL, avocat et notaire.
16déc—10f PP 50 Passage de la Bourse.

Couturières.
DE bonnes OUVRIÈRES trouveront de l'emploi immédiatement chez Mme M. GOILARD, 66 rue Royale.
16déc—2f

Union Française, rue St-Louis, 9.
L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu au siège de la Société, le DIMANCHE, 19 courant à midi.
Dans le but de donner à cette œuvre toute l'extension qu'elle comporte, tous les Français, membres ou non de la dite Union, sont priés d'y assister.
Le bureau se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes qui lui seront adressées pour arriver à une connaissance plus exacte de la Société.
Le Secrétaire, J. B. MONDIEGT.
14 déc—4f, ma, jeu, sam, dim

Mme RAPHO,
Brodeuse, au No 29 de la rue Bourbon,
PRÉVIENT sa clientèle et le public en général, qu'elle a en mains un magnifique assortiment de Guipure laine, Guipure soie, Valenciennes, Manteaux de Cachemire et de Piqué pour enfants, Robes de Baptême, etc, etc, etc, qu'elle vendra aux prix les plus modérés de la place.
12 déc—1m.

HYGIENE.
APRES le déjeuner, fumer un cigare Pony de Fernandez & Villa.
5 déc—

LES anciens colons de St-Domingue, ou leurs héritiers qui auraient des indemnités à réclamer du Gouvernement français, sont invités à passer à mon bureau où ils recevront des informations qui les intéressent.
Les français qui ont des réclamations contre les Etats-Unis, pour dommages subis pendant la guerre dite de sécession, sont invités également à se présenter au plus tôt à mon bureau.
JOSEPH LOMBARD, (Avocat),
30nov—1m No 116 rue de la Douane.

UN FAIT ETABLI.
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Ponies de choix et Comme il faut.
5 déc—

Département des Finances,
Hotel de Ville.
Nlle-Orléans, 5 novembre 1875.
DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au mercredi, 22 décembre, à midi, pour l'échange de trois mille huit cents (3,800) bons à prime, tirés, avec leur valeur et intérêt sur la face, pour d'anciens bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.
Les enchères devront indiquer la classe des bons et le montant des coupons échus, qui devront être attachés, ou, en l'absence de coupons, le montant de l'intérêt de ceux ci jusqu'en janvier 1876, et toutes les offres devront couvrir les bons et l'intérêt.
Tous les anciens bons échangés seront conservés intacts jusqu'à ce que les bons à prime soient rachetés par des primes.
Les propositions devront être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées "propositions pour l'échange de bons."
Le droit de rejeter toutes les enchères est réservé.
ED. PILSBURY, Administrateur
6nov—2 f p.s. jus. 22 déc '75

Dépôt du Bitter des Arabes,
73............Rue DECATUR............73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.
15sept—1a

Avis Important.
A. BONNET
65..........RUE ROYALE..........65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
16déc—3m

S. FOURNIER
PRIE ses amis et toutes les personnes que cela peut intéresser, de venir voir chez lui une horloge combinée avec un mécanisme à l'usage des chemins de fer de ville. Ce travail qui est fait à la Nlle-Orléans mérite l'attention des connaisseurs. Ses amis l'excuseront s'il prend cette manière de les inviter et il en profite également pour rappeler à ses connaissances de la ville et de la campagne qu'il est toujours à leur disposition pour les travaux d'horlogerie et de bijouterie et qu'il a un beau choix de montres or et argent avec remontoir au pendant, à des prix très raisonnables.
16déc—1f No 60, rue Royale.

Vente des revenus des Marchés Publics.

Département du Commerce.
Nouvelle-Orléans, 13 Décembre 1875.

Il sera vendu, à l'enchère publique, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de Ville, le LUNDI, 20 décembre 1875, à midi, les revenus des marchés suivants pour le mois de janvier 1876, savoir:

1—Le marché de Jefferson City.
2—Le marché de la rue Neuvième.
3—Le marché de la rue des Magasins.
4—Le marché Ste Marie.
5—Le marché Soraparu.
6—Le marché Poydras.
7—Le marché Pilié.
8—Le marché Claiborne.
9—Le marché Tremé.
10—Le marché Français aux viandes.
11—Le marché aux fruits et aux légumes.
12—Le marché Washington.
13—Le marché Port.
14—Le marché St. Bernard.
15—Le marché Le Breton.
16—Le marché d'Alger.

Les marchés seront vendus séparément, au comptant, en monnaie courante des Etats-Unis.
La ville se réserve le droit de rejeter les enchères, en partie ou en totalité.
J. O. LANDRY, Administrateur du Commerce.
15 déc—18, 19

FAITES EN L'ESSAI.
FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez.
5 déc—

AVIS.
NEW ORLEANS DAILY DEMOCRAT.
DES arrangements complets ayant été pris pour la publication, le ou vers le 10 courant, du "NEW ORLEANS DAILY DEMOCRAT," qui doit remplir la mission qu'avait le "Sunday Delta" et remplir le principal objet de son fondateur, lequel était d'assurer au peuple de la Louisiane un journal quotidien démocrate, digne de foi et indépendant, cela rend inutile la continuation de la publication du Delta. Nos amis, abonnés et annonceurs, trouveront dans le Democrat un journal digne de leur confiance et de leur appui, et nous demandons pour lui le bienveillant patronage qu'ils ont accordé au Delta.
5déc—☞ WM. WOELPER.

Liquidation.
M JOSEPH LAVIZZO, coin Chartres et St-Louis, de retour d'Europe, informe sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne, que désireux de liquider, pour cause de maladie, il vendra tout son stock au plus bas prix.
Les réparations seront faites comme par le passé avec soin et promptitude.
12 déc—1m D. M. J.

L. VIPLE,
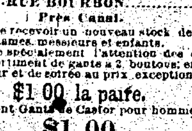
9............RUE BOURBON............9
Près Canal.
VIENT de recevoir un nouveau stock de gants pour dames, messieurs et enfants.
Il appelle spécialement l'attention des dames sur un assortiment de gants à 2 boutons, en couleurs de jour et de soirée au prix exceptionnel de
$1 00 la paire.
Egalement Gants de Castor pour hommes à
$1 00
12déc—1m D.J.S.—PP

GRAND DÉBALLAGE
—De—
Marchandises d'Automne et d'Hiver,
Mme GOILARD,
66..........Rue ROYALE..........66
Arrivant de Paris, annonce respectueusement à ses clientes et aux dames en général, que son assortiment de Marchandises d'Automne et d'Hiver peut être examiné.
Le stock se compose de toutes les variétés de Chapeaux, Fleurs, Garnitures, etc.
N. B.—Les commandes de robes sont exécutées avec les plus grands soins et la plus grande promptitude.
Mme GOILARD, Au No. 66 de la rue Royale.
21 nov—1mois—D.M.J.

Avis.
LES INDEMNITAIRES de St-Domingue, lesquels représentés à Paris, par Mr EDOUARD BERTRAND, décédé, sont invités à se présenter chez les soussignés pour prendre des informations utiles à leurs intérêts.
LAFITTE, DUFILHO. No 19 rue St-Louis.
18 nov—2f p Sem—J D

Mr. A. CAPITON,
MARCHAND TAILLEUR,
No. 2 Rue CARONDELET, près Canal,
A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient de faire une réduction de 20 pour cent sur ses prix ordinaires Il n'emploie que des marchandises de première qualité et son travail est bien fini sous tous les rapports. Une attention particulière est accordée aux habillements de noces d'un genre tout à fait nouveau.
Il s'occupe aussi avec soin de la façon de paletots pour dames.
12déc—12f

DITES-LEUR.
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé.
5 déc—

Les citoyens français
QUI ont des réclamations contre le gouvernement des Etats Unis et les citoyens américains qui en ont contre le gouvernement français—quelles qu'en soit la cause ou la date—sont informés que les soussignés, ayant toutes les facilités nécessaires, se chargeront de les présenter et d'en toucher le montant.
MCGLOIN & NIXON, avocats, Au No. 61 de la rue du Camp,
23nov—1m. Nlle-Orléans.

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."
On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

L'INFLATION.
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation: leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles.
5 déc—

Le Docteur Ferrière
SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode. 20 nov—1 an

DR. B. DE VILLENEUVE.
HOMŒOPATHE.
Consultations: de midi à 3 heures.
154 rue du Canal.
Résidence - 168 Tremé, près Dumaine.
28 nov—1m

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia.

Avis.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, et particulièrement aux Médecins et Dentistes de cette ville, qu'ils viennent d'établir au No 21 rue Royale un atelier où ils se chargeront du NICKELAGE, des instruments de chirurgie ainsi que tout autre objet qui pourrait leur être confié.
P. A. MARREC, LEON VOITIER.
28 nov—1m

Pommes de terre
A vendre au débarquement de la Barque N. S.
700 paniers POMMES de TERRE,
700 paniers OIGNONS,
S'adresser à Mr. E. FORESTIER, 183 rue Commune.
4déc—15f

Au Public.
ENCAN de DRY GOODS.
AFIN de clore rapidement diverses consignations étrangères, nous avons mis en vente à l'encan, par la maison
HOFFMANN, MARKS & CO.
E. LEVY, Encanteur.
Un stock considérable de diverses marchandises toutes de 1ère classe, elles sont récemment importées, achetées spécialement pour le marché de la Nlle. Orléans.
Ces marchandises sont mises en vente à grands sacrifices, jamais de séries semblables n'ont été mises à l'encan, et l'adjudication de chaque lot a toujours lieu au plus offrant et dernier enchérisseur.
Les heures de vente sont de 12 à 3 heures et de 7 à 8 heures. Afin d'offrir toute facilité aux dames, nous avons organisé une vente privée aux prix d'encan obtenus la veille.
Cette vente aura lieu de 9 à 12, sous la direction de M. Périssin, ex-employé de F. G. & C. W. Barrière.
L. BLUM & Co.
12déc—6f

AVIS.
AYANT la direction de la vente privée qui aura lieu de 9 à 12 h. tous les jours, au No 122 rue du Canal, à l'Encan de H. M. & Co., je m'adresse à la clientèle de l'ancienne maison Barrière et au public en général, pour lui signaler cette vente exceptionnelle, en marchandises de 1ère classe comme choix et qualités. Et les prix de vente de ces belles marchandises n'ont jamais été atteints sur le marché.
J'engage respectueusement les dames à venir visiter ces marchandises qui sont exposées, et faciles à examiner. Rarement une série aussi complète en sortes et qualités a été mise en vente, et à des prix semblables.
PÉRISSIN.
12déc—6fPP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 DEC. — CLASSE No 298.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
48	25	64	72	61	68	52	26	20	11	1	30	58	4	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 15 Déc. 1875
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞Méfiez-vous des fausses Loteries.

CIGARES. CIGARES.
ENFIN, il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites y l'essai d'un Pony.
5 déc—

"$1,500,000"
EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co. 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*. 12 nov.
S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
14déc—☞

Avis aux poseurs d'installations de gaz et aux constructeurs.
Bureaux de la Compagnie du gaz de la N.-O.
Au coin des rues Baronne et Commune.
AVIS est donné aux personnes qui posent des installations de gaz et à celles qui bâtissent dans les limites des opérations de cette Compagnie que les règlements (revus) qui ont trait aux installations de gaz, seront mis en vigueur à dater du 1er janvier 1876: qu'il ne sera pas fourni de gaz aux bâtisses où des appareils auront été posés après cette date, si ce n'est par des personnes munies d'un certificat de la Compagnie.
On peut obtenir des exemplaires de ces règlements en s'adressant aux bureaux de la Compagnie.
THEOBD. FORSTALL, Surintendant général.
7 déc—1mPP

LA FASHION.
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits Comme il faut.
5 déc—

THÉ OU CAFÉ.
Pour les meilleurs et les plus économiques des THÉS OU CAFÉS, Adressez-vous au
Grand dépôt de Thés,
(Steam Coffee Mills.)
5............Rue du Camp............5
(A une porte de la rue du Canal)
AVIS.—La maison se charge de faire déposer, GRATIS, sur les navires, les bateaux et les chars, à la Nlle-Orléans, le Thé et le Café qu'elle vend.
21 nov—

C'EST POSITIF.
L'ELITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa.
5 déc—

J. A. PERIER,
130 & 232 RUE ROYALE.
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar J

CADEAUX DE FETE.
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boîte de cigares, dits: Comme il faut.
5 déc—

A vendre,
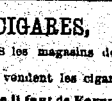
DEUX HABITATIONS de première classe et en parfait état, situées dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge. Le plant de canne y est windrowed avec soin. Pour plus de détails, s'adresser à la Banque des Mechanics and Traders, No 29 de la rue Carondelet. 11 déc—3 sem

A louer pour le 1er Janvier 1876.
☞LA maison haute, avec vérandah, No 224 rue des Remparts, près la loge la Parfaite Union.
S'adresser au bureau du shérif à M. de ARMAS.
10 déc—2 f p sem

CIGARES, CIGARES.
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa.
5 déc—

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Samedi, 18 décembre—Pour le compte de la succession de James, et de sa femme Margaret Crellin: Trois terrains, au coin des rues Bienville et Olympia.
Pour la succession de A. W. Walker: 13 terrains, dans la rue du Canal, Hagan Avenue et la rue Rendon, ainsi qu'un excellent lot de batture formant le coin des rues Levée, Fulton et St. Joseph.
Les magasins en brique à trois étages, si bien situés, Nos 44, 46 et 48 Nouvelle Levée entre l'allée Natchez et la rue Gravier.
L'îlet de prix, connu sous le nom de "îlet de Fanny Sweet," et situé dans la rue du Canal, entre les rues Cortez et St-Jean.
Le magasin bien bâti et la maison formant l'angle des rues Royale et Espagne.
Les deux magasins bien situés, Nos 140 et 142 de la rue du Camp, entre les rues Girod et Lafayette.
Pour le compte de la succession de Jos. D. Broderick—16 actions (de $100) du New Orleans & Banking Company; 70 actions (de $100) de l'Union National Banking Company; 3 actions (de $100) du State National Banking Company.
Pour le compte de la succession de L. F. Généres—8 bons (de $1000) de la ville de la Nlle-Orléans, intérêt de 7 pour cent; 4 bons (de $1000) du Water Works de la Nlle-Orléans, intérêt de 5 pour cent; 75 actions (de $100) du N. O. Sugar Shed Company; 102 actions de la compagnie du Canal Carondelet; 50 actions (de $50) du New Orleans Tow Boat Company.
Mardi, 21 décembre.—Pour le compte de la succession de feu L. F. Généres, 134 actions de la banque Mechanics and Traders; 41 actions de la compagnie d'assurance mutuelle du Sun.
Jeudi, 23 décembre.—Pour cause de départ, la jolie maison en bois et 7 terrains faisant face à la Grande Route St-Jean, entre les rues Rendon et Cortez.
En faillite, par ordre de la Cour de District des Etats-Unis. L'habitation "Beka" en bon état et ayant du plant de canne. C'est une des habitations les plus productives du bas de la côte.
Samedi, 15 janvier—Pour la succession de Patrick Haipin—Le magnifique café "Charm" No 5 de la rue Vieille Levée, en face du bureau de poste.
La "propriété Martinez", et grocerie, bien connue, au coin des rues Camp et Girod.
Les magasins en briques et à trois étages, solidement construits, faisant face au Bassin du Nouveau Canal, Nos 278, 280 et 282 de la rue Julie, coin Basain.
Pour la succession de feue Mme Veuve Diego Morphy—la maison double et à étage, Nos 431 et 433 de la rue St-André, entre Dryades et St-Denis; meubles, à 4 heures de l'après-midi, sur les lieux.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
5oct—

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN!
MAISON D'ACHATS, 40 RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, Paris.
GUEBLÉ & NIPPERT,
131 — RUE DU CANAL — 131
MAISON D'ACHATS, 40 RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, Paris.
Les différents arrivages récents d'Europe nous ont mis en possession du plus grand choix de Nouveautés et d'Articles de Fantaisie.
Nous invitons respectueusement nos clients et le public à venir visiter notre exposition, et se convaincre du beau choix d'Articles et de la modicité de nos prix.
JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS
POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES
PORCELAINES PORCELAINES PORCELAINES PORCELAINES PORCELAINES
—Grand choix de— BOITES A OUVRAGES, BOITES A GANTS, &c. PUPITRES ET NÉCESSAIRES, CAVES A LIQUEURS, JARDINIÈRES, &c.
SANTA CLAUS Papa Noël
SOIE, PLUMES, FLEURS, &c. &c.
—Nouveautés de— GARNITURES pour ROBES, FOULARDS, ECHARPES et CRAVATES DE DAMES, PARAPLUIES et EN TOUT-CAS
POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES POUPÉES
JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS JOUETS
VERRE BOHEME VERRE BOHEME VERRE BOHEME VERRE BOHEME VERRE BOHEME
Pour Etrennes à nos clients, nous avons réduit le prix de nos GANTS DE PEAU.
GANTS DE DAMES, A 2 BOUTONS à $1.00, REDUITS à 85 cents.
" HOMMES à $1,50 " $1.00.
" CHEVREAU POUR DAMES A 2 BOUTONS à $1.50 REDUITS $1.25.
" " HOMMES $2.00 " 1.50.
ALLEZ VOIR SANTA CLAUS
—CHEZ—
Guéblé & Nippert,

LUNDI, 13 COURANT,
OUVERTURE
DE LA
GRANDE EXPOSITION
DE
T. MOREAU
Coin Royale et Toulouse.
Le plus grand assortiment et le choix le plus complet qui ait jamais été importé en
JOUETS
ET
ARTICLES DE FANTAISIE
POUR
CADEAUX DE NOEL ET JOUR DE L'AN.
12déc—D M J S D

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à planchéier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boite 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

D. MERCIER,
Marchand en gros et en détail de VETEMENTS, CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS, ARTICLES de TOILETTE, etc.
Grand choix de DRAPS FRANÇAIS. VÊTEMENTS FAITS SUR ORDRE, dans le dernier genre.
Coin Dauphine & Bienville, Nouvelle-Orléans.
Les ordres des marchands de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude et aux prix les plus raisonnables. 31 oct—2m

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL,
SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX
COGNAC FINE CHAMPAGNE. HUILE D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon. Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler, —Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.,—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie: des SARDINES GILLET; du GENIEVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
NOUVELLE-ORLEANS
27 déc—1an

GRANDE MANUFACTURE
DE
CIGARES,
No 71, Rue de Chartres.
Fabrique de CIGARES de tabac importé de la Havane, mêlés et du pays, aux plus bas prix du marché. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, je vendrai, dorénavant, par quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros.
F. HAEHNEL.
28 mars—1an

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
16mai—1an.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168..........RUE DU CANAL..........168
RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIREES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REPS BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
11oct—4m

Salon de Billards de Miller.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont fait réparer et remeubler
Leur Salon de Billards,
Coin St-Charles et Commune.
pour la saison d'hiver et ont également ajouté deux nouvelles TABLES BRUNSWICK AND BALKE BEREL, de sorte qu'ils peuvent procurer à leurs clients une maison sans égale dans le pays.
Nous sommes les agents à la Nouvelle-Orléans de la compagnie de J. M. Brunswick and Balke et sommes prêts à remplir tout ordre pour tables et autres articles pour billards provenant de cette manufacture.
21nov—1m MILLER BROTHERS.